

**15. Élaborer et appuyer des stratégies qui aident à mettre en place des structures de valeurs concernant des enjeux de développement durable qui rejoignent les préoccupations du Canada. Par exemple,**

- a) des prix décernés par l'industrie à des exportateurs de technologies propres;**
- b) une revue annuelle des activités de développement durable dans les secteurs public et privé;**
- c) des partenariats entre les secteurs privé et public et avec les ONG afin d'appuyer le développement durable.**

**16. Veiller à ce que les principes et la pratique du développement durable sous-tendent toutes les activités économiques - aussi bien au Canada qu'outre-mer.**

**17. Élaborer des incitatifs à la déclaration annuelle des pratiques commerciales et environnementales.**

## **DROITS DE LA PERSONNE**

**La protection des droits de la personne en Asie-Pacifique devrait-elle être un but pour le Canada. Quelle est la meilleure stratégie et quel rôle joueraient les entreprises, le gouvernement et les ONG pour promouvoir les droits de la personne.**

Le Canada doit élaborer une stratégie de promotion des droits de la personne qui fait appel aux pistes I, II et III, tout en gardant à l'esprit que si les droits de la personne doivent être universels, leur promotion devrait prendre en compte les différences culturelles. Les politiques et valeurs canadiennes sont souvent bonnes, mais leur stratégie de mise en oeuvre peut être inefficace (p. ex. les femmes et le développement). De plus, les cultures ne sont pas statiques et il faut en tenir compte au plan stratégique. Des initiatives visant des enjeux ou des secteurs spécifiques peuvent toucher une partie plus large de la société civile (p. ex. la formation de juges en Asie-Pacifique cible directement les problèmes de corruption dans le système juridique tout en dégagant des avenues de réforme dans d'autres secteurs de la société). De plus, bien qu'il soit important de travailler de concert avec des pays de même opinion, il serait indiqué de se rappeler que la convergence des opinions est plus que jamais fluide et centrée sur des enjeux spécifiques.

### **Options**

**1. Concentrer l'attention sur les stratégies, les priorités et l'application des politiques relatives aux droits de la personne, et non sur leur définition.**

**2. Adopter des stratégies locales par dossier, par secteur et par pays.**